



## Refus de prise en charge de general motors

Par **tontonfranky**, le **03/11/2009** à **11:02**

Bonjour,

J'ai fait l'achat il y a deux semaines d'un véhicule d'occasion ( Opel Astra ), sauf qu'après 2000km je remarque un défaut moteur sur le véhicule. Je me renseigne à Opel et m'indique que c'est un défaut sur tout les Opel Astra GTC 150Ch qui arrive dans les environs de 65000Km, la mienne en à 64690km. Le mecano me précise de contacter Opel pour qu'il entame une procédure pour une prise en charge de la réparation car elle est plus sous garantie.

Je contacte Opel il ouvre un dossier et me rappelle quelque jour après l'étude pour m'indiquer que la demande de prise en charge a été refusée, voiture trop vieille elle à 3 ans et 4 mois.

Alors que faire, quel sont les démarches à faire pour ce type de litige ?

merci d'avance